



CONSEIL QUÉBÉCOIS
DE DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL CONTINU
DES MÉDECINS

WEBINAIRE

Organiser une activité de DPC écoresponsable



DATE	: Mardi 7 février 2023
HEURE	: 12 h
DURÉE	: 1 heure

Conférencière : Caroline Voyer

Public cible : Ce webinaire s'adresse à tous les professionnels de la santé et autres intervenants qui organisent ou qui ont un intérêt pour les activités de développement professionnel continu (DPC).

Objectifs pédagogiques

Au terme de ce webinaire le participant sera en mesure de :

1. Définir ce qu'est un événement écoresponsable
2. Déterminer les principes clés pour l'organisation d'activités de DPC écoresponsables
3. Planifier des actions écoresponsables concrètes en utilisant un outil de type « liste de vérification »

Tarif d'inscription : 60 \$

[Cliquez ici](#) pour vous inscrire

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît **1 heure d'activité de développement professionnel reconnue** aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).